

Running 66 et la VILLE DE COLLIOURE

vous invitent

le DIMANCHE 26/03/2023

AU PORT

POUR LE TRAIL DE COLLIOURE 19km ET 8km

DEPART 9h30

Art 1 MESURES COVID EN APPLICATION SI BESOIN

Art 2 : TRAIL DE COLLIOURE 8/19KM

Art 3 : La distance de la course est de 8/19km

Art 4 : Les frais d'inscription sont fixés à 10 Euros par personne et 20 euros

Art 5 : La loi du 23 mars 1999 oblige un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition pour les non licenciés et la présentation de la licence FFA pour les licenciés

ART6 INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR ATS SPORT ET inscriptions sur place le samedi de 14hr a 18hr et le dimanche de 08hr a 9hr15

Art 7 : RECOMPENSE sur le 8km 5premieres femmes et 5 premiers homme sur le 19km scratch et première de chaque catégorie les deux premiers de catégories si plus de 300 coureurs au départ du 19km

Art 8 : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement pour la compétition. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vos et/ou dégradations.

Art 9 : En cas de force majeure ou de circonstances mettant en jeu la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art 10 : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur et ses ayants droit tel que les médias ou partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière.